

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 20
votants : 26
Pour : 26
Contre :
Abstention :
Absent : 1

N° 054/2016

OBJET : FINANCES

**COUT DE REVIENT
MOYEN D'UN REPAS
2015/2016**

L'an deux mille seize
le 11 du mois d'août à 18 heures 00
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 août 2016.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe
MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI
/ Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN
/ Jean-Marc GIMENEZ / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO/
Régine RODRIGUEZ/ Christine DECORDIER/ Eddie DEGIOVANNI/ Gracienne
DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA

PROCURATIONS : Nathalie DIGANI à Serge DIGANI/ Sophie ESPOSITO à
Romain BIANCHI/ Mélanie MORINI à Françoise DAMILANO/ Taoufik FATFOUTA
à Philippe JANIN/ Jean-Yves LESSATINI à Marc LEROY/ Martine DUNOYER DE
SEGONZAC à Eddie DEGIOVANNI.

ABSENTE : Sonia CHAKROUNI.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI.

oo

Vu le Code des Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.212-8 du code de l'éducation,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° du 11 avril 2016 fixant les tarifs de
la cantine scolaire pour l'année scolaire 2016/2017,

Considérant qu'à l'issue de l'année scolaire 2015/2016 le bilan financier
s'établit comme suit :

- Production de repas : 65 360 repas
- Dépenses de fonctionnement :
 - * Dépenses générales : 240 030.51 €
 - * Dépenses de personnel : 117 619.90 €
 - Total : 417 650.41 €**
- Coût de revient d'un repas : 6.39 €
- Recettes : 117 722.46 €
- Recette moyenne d'un repas : 1.80 €
- Coût collectivité : - 299 928.05 € soit - 4.59 € / repas

Il est décidé au Conseil municipal de valider la tarification suivante.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le : 12/08/2016

et publication en Mairie le :
16/08/2016

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
MAIRE DE DRAP